

Créée à Paris en 1972, à Nice en 1988, à Rennes en 1999 et à Bruxelles en 2015, l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle s'est imposée comme l'une des principales formations en France aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel et la première dans l'enseignement privé.

L'ESRA forme aux métiers du cinéma, de la télévision et de la communication audiovisuelle.

Les études durent trois ans.

L'admission en première année se fait sur concours sur la plateforme Parcoursup. Ce concours est ouvert aux bacheliers et aux élèves de terminale (sous réserve de succès au Baccalauréat). Les deux premières années constituent un tronc commun. En 3^{ème} année, les étudiants ont le choix entre plusieurs options, représentant autant de possibilités d'orientations professionnelles au sortir de l'école :

OPTION RÉALISATION CINÉMA

OPTION RÉALISATION TÉLÉVISION

OPTION IMAGE

OPTION MONTAGE ET EFFETS SPÉCIAUX

OPTION PRODUCTION

L'ISTS Côte d'Azur, Institut Supérieur des Techniques du Son, fait partie du Groupe ESRA Côte d'Azur et est un établissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par l'État et délivrant un diplôme visé à Bac +3, le DESTS, Diplôme d'Études Supérieures en Techniques du Son.

L'ISTS forme en trois ans les étudiants aux différents métiers du Son.

L'admission en première année se fait sur concours sur la plateforme Parcoursup. Ce concours est ouvert aux bacheliers et aux élèves de Terminale (sous réserve de l'obtention du Baccalauréat).

Après un premier cycle pluridisciplinaire de deux ans, les étudiants se voient offrir en troisième année le choix entre trois options de spécialisation qui leur permettent de déterminer leur orientation professionnelle au sortir de l'école.

L'ESRA Animation est une section de l'ESRA Côte d'Azur, établissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par l'État, délivrant un diplôme visé par l'État à BAC+3, le DESFA, Diplôme d'Études Supérieures en Film d'Animation.

La formation se déroule sur 3 ans, dont 2 ans en tronc commun. En troisième année, les étudiants ont la possibilité de choisir entre les trois options suivantes :

- Réalisation / Animation
- Modélisation, Rendu et Lumière
- Compositing 3D et VFX

L'admission en 1^{ère} année se fait sur concours sur la plateforme Parcoursup. Ce concours est ouvert aux bacheliers et aux élèves de Terminale, sous réserve de succès au Baccalauréat.

REMISE DU DIPLÔME VISÉ

La participation aux cours, aux travaux pratiques, aux réalisations et aux stages est obligatoire. Les trois années d'études sont sanctionnées par un diplôme visé à Bac+3 (Niveau 6 européen) et contrôlé par l'Etat.

Pour l'ESRA, le diplôme visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur : le DESRA (Diplôme d'Études Supérieures en Réalisation Audiovisuelle) - *BO du 29/06/17*

Pour la section ESRA Animation, le diplôme visé : le DESFA (Diplôme d'Études Supérieures en Film d'Animation) - *BO du 29/06/17*

Pour l'ISTS, le diplôme visé : le DESTS (Diplôme d'études supérieures en Techniques du son) - *BO du 29/08/19*